

**FORMATIONS**  
**INTER CABINETS**  
**Septembre - Décembre**  
**2010**

**Formations validées par la CIP, CGPC, CNCIF, ANACOFI.**



**Formations homologuées par le Conseil National des Barreaux :**



# CALENDRIER DES FORMATIONS INDIVIDUELLES

## Septembre – Décembre 2010

	Niveau	Le transfert d'expertise* sur		Lieu	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Programme
		Travailleur non salarié	Salarié						
<a href="#">Stratégie retraite du chef d'entreprise (Réf. MEX 4)</a>	Niv. 2	X	X	Paris	22				p. 2
<a href="#">Produire la mission "Choix du statut social du chef d'entreprise" (Réf. DEV 3)</a>	Niv. 2	Formation opérationnelle avec utilisation des outils Factorielles		Lyon	29		17		p. 3
<a href="#">Optimiser le départ en retraite du chef d'entreprise (Réf. MEX 7)</a>	Niv. 2	X	X	Paris		05			p. 4
<a href="#">Comprendre et comparer les contrats d'assurances retraite et prévoyance (Réf. MEX 8)</a>	Niv. 2	X	X	Paris		06			p. 5
<a href="#">Régimes santé et prévoyance collective des salariés (Réf. MAG 9)</a>	Niv. 1		X	Paris		20			p. 6
<a href="#">Optimiser les dispositifs d'épargne salariale (Réf. MAG 5)</a>	Niv. 1	X	X	Paris		21			p. 7
<a href="#">Produire la mission "Optimisation de la rémunération du dirigeant de société" (Réf. DEV 2)</a>	Niv. 2	Formation opérationnelle avec utilisation des outils Factorielles		Paris			04		p. 8
<a href="#">Réaliser efficacement un bilan retraite - 2 jours (Réf. DEV 1)</a>	Niv. 2	Formation opérationnelle avec utilisation des outils Factorielles		Lyon			23-24		p. 9
				Paris				07-08	
<a href="#">Retraite collective et passif social des salariés (Réf. MAG 10)</a>	Niv. 1		X	Paris				14	p. 10

\*Formations opérationnelles avec exercices et cas pratiques

### Inscription et informations

<a href="#">FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE</a>	p. 12
<a href="#">CONDITIONS MATERIELLES ET FINANCIERES</a>	p. 13

**Niveau 1** : Destinées aux personnes dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance approfondie en matière de protection sociale.

**Niveau 2** : Destinées aux personnes possédant de solides connaissances en matière de protection sociale et dont le domaine d'intervention nécessite un approfondissement sur ces questions.

L'ensemble de ces sessions est proposé sur LYON ou sur PARIS.

Pour les sessions avec utilisation des outils Factorielles, les participants devront disposer du matériel informatique nécessaire.

Prix public de la journée de formation par participant :  
 Paris : 526 € TTC  
 Lyon : 413 € TTC

Prix réservé aux détenteurs du Pack Découverte :  
 Paris : 431 € TTC  
 Lyon : 317 € TTC

**Formations validées par la CIP, CGPC, CNCIF, ANACOFI et homologuées par le Conseil National des Barreaux**



# STRATEGIE RETRAITE DU CHEF D'ENTREPRISE

## UNE JOURNEE POUR

- Calculer les droits à retraite de base et complémentaire du dirigeant
- Maîtriser les dispositifs d'amélioration des droits à retraite obligatoire (cumul emploi-retraite, rachat...)
- Connaître et utiliser les mécanismes de retraite supplémentaire

### Lieu :

PARIS : Tour Montparnasse

### Durée:

7 heures (09h-17h)

### Public :

Niveau 2 : *Formation destinée aux personnes possédant de solides connaissances en matière de protection sociale et dont le domaine d'intervention nécessite un approfondissement sur ces questions*

**1 jour :**

**22 septembre**

## PROGRAMME

### 1. Comprendre et anticiper la baisse du montant des retraites

- Environnement et chiffres clés
- Calcul des droits à retraites  
Régimes de base des salariés,  
artisans, commerçants et libéraux  
Régimes complémentaires des  
salariés, artisans, commerçants et  
libéraux
- Droit à l'information

### 2. Améliorer la retraite obligatoire

- A quel âge est-il plus intéressant de prendre sa retraite ?
- Faut-il racheter des trimestres ?
- Comment optimiser le cumul emploi retraite ?
- L'intérêt de la retraite progressive

### 3. Mettre en place une stratégie facultative adaptée

#### A) Bâtir une stratégie cohérente

- Quelles conséquences au niveau des contrats Madelin et des contrats collectifs (Pere, contrats articles 39 et 83)
- Comment intégrer les nouveaux outils (PERP, PERCO) ?

#### B) Bâtir une stratégie cohérente

La check-list des points à vérifier pour les contrats de retraite

## A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :

- Répondre aux interrogations de vos clients sur leurs droits futurs à retraite
- Leur fournir des pistes de réflexions
- Bâtir une stratégie retraite supplémentaire



# Produire la mission CHOIX DU STATUT SOCIAL DU CHEF D'ENTREPRISE

## UNE JOURNEE POUR

- Faire un point général sur les principales questions "métier"
- Disposer d'une méthode d'analyse
- Définir le contenu de la mission « Choix du statut »
- Disposer d'outils pour produire la mission
- Réaliser concrètement une mission au moyen d'un logiciel informatique

### Lieu :

LYON : Bureaux Factorielles

### Durée:

7 heures (09h-17h)

### Public :

Niveau 2 : Formation destinée aux personnes possédant de solides connaissances en matière de protection sociale et dont le domaine d'intervention nécessite un approfondissement sur ces questions

**1 jour :**  
**29 septembre**  
**ou 17 novembre**

## PROGRAMME

### **1. Les aspects métier**

- Les logiques de chacun des régimes de protection sociale du chef d'entreprise (régime des salariés, RSI)
- Analyse comparée des prestations offertes par les régimes salarié et non salarié
  - Assurance maladie
  - Prévoyance (indemnités journalières, accidents du travail et maladies professionnelles, invalidité, décès)
  - Assurance retraite

### **2. La méthode d'analyse des risques sociaux**

- Bilan social du chef d'entreprise
- Comparaison des charges sociales et fiscales
- Détermination des prestations

### **3. Le contenu de la mission**

- Le document édité par le logiciel
- Les différentes parties qui le composent et les commentaires à apporter

### **4. Réalisation d'une étude choix du statut social**

Études de cas réalisées avec le logiciel

## **A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :**

- Maîtriser les paramètres et les outils nécessaires pour produire un diagnostic chiffré et argumenté
- Analyser concrètement la situation actuelle de votre client
- Proposer des solutions pour optimiser en simulant les différentes hypothèses envisagées



# OPTIMISER LE DEPART EN RETRAITE DU CHEF D'ENTREPRISE

## UNE JOURNEE POUR

- Optimiser la retraite dans le cadre du cumul emploi-retraite,
- Tirer parti au mieux des rachats de droits,
- Bâtir la stratégie retraite si le client veut vivre de ses rentes avant l'âge de 60 ans,
- Utiliser les options facultatives des caisses obligatoires des professionnels libéraux,
- Protéger le conjoint (ou le second partenaire en cas de divorce)

Lieu :

PARIS : Tour Montparnasse

Durée:

7 heures (09h-17h)

Public :

Niveau 2 : Formation destinée aux personnes possédant de solides connaissances en matière de protection sociale et dont le domaine d'intervention nécessite un approfondissement sur ces questions

**1 jour :**

**5 octobre**

## PROGRAMME

### **1. Cumuler emploi et retraite**

- Les différents cas de figure qui se présentent
- Comment optimiser concrètement la situation des clients

### **2. Racheter des droits dans les meilleures conditions**

- Les différentes possibilités de rachat
- Dans quelles conditions les mettre en œuvre

### **3. Optimiser la situation du rentier**

- La problématique du rentier au regard des droits à retraite,
- Les effets pervers de la CMU et comment les contourner

### **4. Tirer parti des options des caisses de professions libérales**

- Identifier les différentes options possibles,
- Les mettre en œuvre dans les cas où cela s'avère intéressant.

### **5. Protéger le conjoint**

- Rappel des principes de couverture de la réversion,
- Les conséquences du divorce,
- Les difficultés des régimes des artisans et des commerçants
- Comment s'en prémunir.

## **A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :**

- Permettre à vos clients de tirer partie des finesses et des subtilités de la réglementation
- Optimiser les droits à pension acquis auprès des régimes obligatoires

[Retour au sommaire](#)



# COMPRENDRE ET COMPARER LES CONTRATS D'ASSURANCE RETRAITE ET PREVOYANCE

## UNE JOURNEE POUR

- Comprendre un contrat d'assurance Art.83 du CGI ou Madelin
- Connaître les particularités des dispositions d'un contrat d'assurance
- Mettre en évidence les critères permettant de comparer des contrats d'assurance prévoyance Art.83 ou Madelin

Lieu :

PARIS : Tour Montparnasse

Durée:

7 heures (09h-17h)

Public :

Niveau 2 : *Formation destinée aux personnes possédant de solides connaissances en matière de protection sociale et dont le domaine d'intervention nécessite un approfondissement sur ces questions*

**1 jour :**

**6 octobre**

## PROGRAMME

### 1. Quiz d'auto évaluation

- Les contrats Article 83
- Les contrats Madelin
- Les contrats de prévoyance collective

### 2. Le contrat d'assurances

- Les définitions
- Les besoins
- Le contrat
- Les parties
- Les notices

### 3. Analyse des différentes phases d'un contrat

- La constitution des droits
- La restitution des droits

### 4. Critères de choix d'un contrat

- Les frais de chargements
- L'étendue des garanties
- Les cotisations
- Les options

### A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :

- Comparer avec précision des contrats d'assurance retraite et prévoyance
- Elaborer le cahier des charges à remettre à votre client
- Alerter votre client sur les points-clé à contrôler

[Retour au sommaire](#)



# REGIMES SANTE ET PREVOYANCE COLLECTIVE DES SALARIES

## UNE JOURNEE POUR

- **Maîtriser le cadre juridique et fiscal des contrats collectifs**
- **Analyser les différents types de contrats santé et prévoyance**
- **Mettre en évidence les critères permettant d'opérer un choix**

Lieu :

PARIS : Tour Montparnasse

Durée:

7 heures (09h-17h)

Public :

Niveau 1 : *Formation destinée aux personnes dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance approfondie en matière de protection sociale*

**1 jour :**

**20 octobre**

## PROGRAMME

### **1. Les vides de prestations laissés par les régimes obligatoires (rappels)**

- Assurance maladie
- Indemnités journalières, accidents du travail, invalidité
- Garanties décès

### **2. Les caractéristiques de la réglementation pour les régimes complémentaires**

- Les obligations conventionnelles  
Loi de mensualisation  
Conventions collectives  
La loi Evin

- La mise en lace et la gestion des contrats (commentaire de la circulaire sociale)  
Caractère collectif obligatoire  
Conditions spécifiques aux contributions prévoyance
- Règles fiscales et sociales

### **3. Critères de choix des contrats santé et prévoyance proposés aux entreprises**

- Les différents types de contrats présents sur le marché
- Check-list des points à vérifier pour les contrats santé et prévoyance

## **A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :**

- Identifier avec précision les vides de garanties,
- Elaborer le cahier des charges à remettre à l'assureur,
- Alerter votre client sur les points-clé à contrôler

[Retour au sommaire](#)



# OPTIMISER LES DISPOSITIFS D'ÉPARGNE SALARIALE

## UNE JOURNÉE POUR

- **Comprendre et maîtriser les différents mécanismes**
- **Identifier les options à mettre en œuvre pour :**
  - **Les dirigeants**
  - **Les salariés**
- **Construire une grille d'analyse des solutions à proposer**

Lieu :

PARIS : Tour Montparnasse

Durée:

7 heures (09h-17h)

Public :

Niveau 1 : *Formation destinée aux personnes dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance approfondie en matière de protection sociale*

**1 jour :  
21 octobre**

## PROGRAMME

### **1. Les aspects techniques de l'épargne salariale**

- Les mécanismes de distribution du résultat (participation, intéressement),
- Les outils d'épargne (PEE, PERCO)

### **2. L'impact de la réforme de 2008 sur l'épargne salariale**

- Les nouvelles règles relatives à l'intéressement,
- L'intérêt des dispositions relatives à la participation,
- L'encouragement à la mise en place du PERCO

### **3. Les stratégies à mettre en œuvre**

Les stratégies optimales au sein des entreprises avec deux objectifs distincts :  
Stratégie financière du chef d'entreprise pour lui-même  
Mise en place d'une stratégie de rémunération pour les salariés.

### **4. Définition d'un plan d'action**

- Les optimisations de l'abondement
- Dans quels profils de produits investir?
- La complémentarité avec les autres mécanismes existants (art 83, Madelin)
- Contrats d'intéressement : réflexion sur les critères de déclenchement et de répartition

## **A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :**

- Maîtriser les différents mécanismes de l'épargne salariale
- Tirer partie des dispositions de la réforme de 2008
- Maîtriser les subtilités des régularisations
- Accompagner de manière pratique l'entreprise dans le choix de son dispositif



# Produire la mission

## OPTIMISATION DE LA REMUNERATION DU DIRIGEANT DE SOCIETE

### UNE JOURNEE POUR

- Faire un point général sur les principales questions "métier"
- Disposer d'une méthode d'analyse
- Définir le contenu de la mission « Rémunération Optimum »
- Disposer d'outils pour produire la mission
- Réaliser concrètement une mission au moyen d'un logiciel informatique

Lieu :

PARIS : Tour Montparnasse

Durée:

7 heures (09h-17h)

Public :

Niveau 2 : Formation destinée aux personnes dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance générale en matière de protection sociale et dont le rôle est de réaliser des études avec les outils Factorielles

**1 jour :  
4 novembre**

## PROGRAMME

### 1. Les aspects métier

- Analyse détaillée du retour sur investissement des cotisations versées
- Assurance maladie, prestations familiales
  - Indemnités journalières, accidents du travail et maladies professionnelles
  - Assurance invalidité, assurance décès
  - Assurance retraite

### 2. La méthode d'analyse pour conduire une optimisation de rémunération

- Définir les contraintes de prestations
- Fixer les priorités parmi les objectifs du client

### 3. Le contenu de la mission

- Le document édité par le logiciel
- Les différentes parties qui le composent et les commentaires à apporter

### 4. Réalisation d'une optimisation de rémunération

Etudes de cas réalisées avec le logiciel

### A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :

- Maîtriser les paramètres et les outils nécessaires pour produire un diagnostic chiffré et argumenté
- Analyser concrètement la situation actuelle de votre client
- Proposer des solutions pour optimiser en simulant les différentes hypothèses envisagées

[Retour au sommaire](#)



# REALISER EFFICACEMENT UN BILAN RETRAITE

## DEUX JOURNEES POUR

- **Faire un point général sur les principales questions "métier"**
- **Disposer d'une méthode d'analyse**
- **Définir le contenu de la mission « diagnostic retraite du chef d'entreprise »**
- **Disposer d'outils pour produire la mission**
- **Réaliser concrètement une mission au moyen d'un logiciel informatique**

### Lieu :

LYON : Bureau Factorielles

PARIS : Tour Montparnasse

### Durée:

14 heures sur 2 jours de 09h à 17h

### Public :

Niveau 2 : *Formation destinée aux personnes dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance générale en matière de protection sociale et dont le rôle est de réaliser des études avec les outils Factorielles*

**2 jours :**  
**Lyon : 23-24 novembre**  
**Paris : 7-8 décembre**

## PROGRAMME

### JOUR 1

#### 1. Calculer une pension de retraite

- Les régimes obligatoires
- Les régimes facultatifs

#### 2. Cumuler un emploi et la retraite

- Les différents cas de figure qui se présentent
- Comment optimiser concrètement la situation des clients ?

#### 3. Racheter des droits dans les meilleures conditions

- Les différentes possibilités de rachat
- Dans quelles conditions les mettre en œuvre

#### 4. Protéger le conjoint

- Rappel des principes de couverture de la réversion
- Les conséquences du divorce
- Les difficultés des régimes des artisans, des commerçants et comment s'en prémunir

### JOUR 2

#### 5. Regrouper les documents indispensables

- Les justificatifs personnels
- Les justificatifs professionnels

#### 6. Reconstituer la carrière professionnelle

- Dresser le relevé du parcours professionnel
- Collecter les relevés de trimestres et de points (RIS)
- Confronter les différentes périodes (validées, cotisées, assimilées...)
- Rapporter les périodes d'anomalies et particulières

#### 7. Etablir le diagnostic retraite

- Saisir les données
- Contrôler les informations
- Préparer les différentes hypothèses
- Commenter les résultats au client
- Bâtir la stratégie d'« d'objectif retraite »

### A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :

- Maîtriser les paramètres et les outils nécessaires pour produire un diagnostic chiffré et argumenté
- Analyser concrètement la situation actuelle de votre client
- Proposer des solutions pour optimiser en simulant les différentes hypothèses envisagées



# RETRAITE COLLECTIVE ET PASSIF SOCIAL DES SALARIES

## UNE JOURNEE POUR

- **Maîtriser le cadre juridique et fiscal des contrats collectifs retraite et des indemnités de fin de carrière**
- **Analyser les différents types de contrats collectifs**
- **Mettre en évidence les critères permettant d'opérer un choix**

Lieu :

LYON : Bureau Factorielles

Durée:

7 heures (09h-17h)

Public :

Niveau 1 : *Formation destinée aux personnes dont le domaine d'intervention nécessite une connaissance approfondie en matière de protection sociale*

**1 jour :  
14 décembre**

## PROGRAMME

### **1. Les vides de prestations laissés par les régimes obligatoires (rappels)**

Quel est le niveau de retraite procuré aujourd'hui (et demain) par les régimes obligatoires ?

- Retraite de la sécurité sociale, retraite des caisses complémentaires ARRCO et AGIRC
- Taux de remplacement des retraites

### **2. Les différents types de contrats d'entreprise**

- Les régimes à cotisations définies (article 83, Père et PERCO)
- Les régimes à prestations définies (article 39)
- Pour chaque régime, examen systématique :
  - Caractéristiques
  - Avantages et inconvénients
  - Règles fiscales et sociales applicables
  - Conditions de mise en place
  - Quant faut-il préconiser tel ou tel type de régimes ?

### **3. Critères de choix des contrats retraite proposés aux entreprises**

- Les différents types de contrats présents sur le marché
- Check liste des points à vérifier pour les contrats retraite

### **4. Les indemnités de fin de carrière**

- L'origine de l'obligation pour l'entreprise
- Evaluation du besoin à garantir
- Gestion externe des IFC
- Mise en place du régime

## **A L'ISSUE DE LA SESSION, VOUS SEREZ CAPABLES DE :**

- Identifier avec précision les vides de garanties,
- Elaborer le cahier des charges à remettre à l'assureur,
- Alerter votre client sur les points-clé à contrôler

[Retour au sommaire](#)

# INSCRIPTION ET INFORMATIONS

[Retour au sommaire](#)

# FICHE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

THEME : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## **PARTICIPANT**

CABINET : \_\_\_\_\_

Participant 1 : \_\_\_\_\_

Participant 2 : \_\_\_\_\_

Participant 3 : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Réservé Factorielles CODE CLIENT :

## **FACTURATION (si différent)**

CABINET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

## **PAIEMENT**

Ci-joint un chèque de ..... € correspondant à une inscription pour ..... participant(s) à la session libellé à l'ordre de Factorielles.

**Seules les inscriptions accompagnées du règlement sont définitives. Un seul chèque par inscription.**

Date

Signature

### Formations validées

Par la **CIP, CGPC, CNCIF, ANACOFI**, ainsi que le **Conseil National des Barreaux**

(Pour toutes autres chambres ou organismes, se rapprocher de France ARNAUD au 04 72 91 54 20).

### **Conditions générales de vente**

**Paiement** Nos factures sont payables comptant sans escompte.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront calculées à un taux d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur. Dès réception du bulletin d'inscription, un accusé de réception est adressé au signataire de la demande de formation, accompagné du programme détaillé concerné et d'une convention de formation. Au moins 10 jours avant la formation, le participant reçoit son dossier : convocation, informations pratiques.

Factorielles est un organisme agréé au titre de la formation professionnelle. Pour bénéficier d'une prise en charge par votre organisme collecteur, le numéro d'agrément est le suivant : 82.69.040.42.69.

Aucune subrogation ne sera faite. Le prix de la participation est à régler directement à Factorielles qui adressera à l'entité facturée tout élément (convention de formation, programme, attestation de présence) permettant le remboursement par l'organisme collecteur.

**Remplacement** L'annulation d'une inscription peut entraîner des conséquences très négatives sur le déroulement de la formation, voire nous conduire à la supprimer. Nous vous offrons donc la possibilité de vous faire remplacer sans frais jusqu'au matin même.

**Annulation** Toute annulation doit nous parvenir **par écrit**, au plus tard 20 jours calendaires avant le début de la formation pour obtenir son remboursement sans frais. Annulation entre 19 et 10 jours avant le stage : remboursement du prix, déduction faite d'une **indemnité forfaitaire à titre de dédit de 100 € HT**. Annulation moins de 10 jours avant le stage : nous nous réservons le droit de facturer jusqu'à 100 % du prix à titre de dédit. Ce dédit ne pourra s'imputer au titre de la formation professionnelle continue. Factorielles se réserve le droit de supprimer une session, si le nombre de participants inscrits est insuffisant pour des raisons pédagogiques. Dans ce cas, nous procédons au remboursement de la totalité du prix de la formation.

[Retour au sommaire](#)

# LES CONDITIONS MATERIELLES ET FINANCIERES

## LES CONDITIONS MATERIELLES

---

### Lieu

- Pour les sessions se déroulant à LYON :  
Au sein des locaux FACTORIELLES (10 minutes à pied de la gare Part-dieu)
- Pour les sessions se déroulant à PARIS :  
Au sein d'une salle de réunion située Tour Montparnasse, 33 Avenue du Maine.

Ces éléments seront précisés dans la convocation adressée 10 jours avant le déroulé de la formation.

### Horaires

La session débute à 9 heures et se termine à 17 heures.

### Matériel

Pour les sessions consacrées à l'utilisation du logiciel, les participants devront avoir à disposition le matériel informatique nécessaire.

→ Le prix de journée comprend :

- Les honoraires de formation
- La conception de la documentation remise aux participants
- Les collations et rafraichissements
- Le déjeuner

## LES CONDITIONS FINANCIERES

---

Prix public par participant par journée :

**Paris : 526 € TTC / Lyon : 413 € TTC**

Prix consenti utilisateur du Pack Découverte :

**Paris : 431 € TTC / Lyon : 317 € TTC**

### Paiement :

Nos factures sont payables comptant sans escompte.

Factorielles est un organisme agréé au titre de la formation professionnelle. Pour bénéficier d'une prise en charge par votre organisme collecteur, le numéro d'agrément est le suivant : 82.69.040.42.69.

Aucune subrogation ne sera faite. Le prix de la participation est à régler directement à Factorielles qui adressera à l'entité facturée tout élément (convention de formation, programme, attestation de présence) permettant le remboursement par l'organisme collecteur.

[Retour au sommaire](#)